

## Recherches sociographiques



# Un prêtre bien de son temps : Zacharie Lacasse, O.M.I.

Majella Quinn

Volume 10, numéro 2-3, 1969

Idéologies au Canada français, 1850-1900

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/055471ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/055471ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cette note

Quinn, M. (1969). Un prêtre bien de son temps : Zacharie Lacasse, O.M.I. *Recherches sociographiques*, 10(2-3), 419–425. <https://doi.org/10.7202/055471ar>

UN PRÊTRE BIEN DE SON TEMPS:  
ZACHARIE LACASSE, O. M. I.

L'étude de Pierre Savard sur Jules-Paul Tardivel<sup>1</sup> nous montre l'importance du courant ultramontain à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et explique en même temps les racines profondes qu'il conserve au cœur même du XX<sup>e</sup> siècle. Les idées, les écrits et le personnage du père Zacharie Lacasse appartiennent à cette période de l'histoire; la lecture des cinq « mines »<sup>2</sup>, ses ouvrages les plus importants, nous le montre clairement.

Zacharie Lacasse naît le 9 mars 1845 à Saint-Jacques-de-l'Achigan, comté de Montcalm. Fils de cultivateur, orienté vers le sacerdoce, il fait ses études classiques, entre chez les Oblats à Lachine en 1869 et est ordonné prêtre à Ottawa en 1873. De 1873 à 1880, il parcourt les missions des pères oblats, de Betsiamites jusqu'à l'entrée du détroit d'Hudson. Son état de santé l'oblige alors à choisir un travail moins épuisant et il s'occupe de la colonisation des régions du Lac-Saint-Jean et de la Beauce jusqu'en 1885. Il devient ensuite prédicateur et s'en va prêcher à travers le Canada et les États-Unis. À partir de 1895, nous le retrouvons comme curé au Lac Témiscamingue et à Sainte-Marie de Winnipeg; de 1898 à 1905, il est rattaché à la maison de Duluth, Minnesota. Enfin, il passe ses dernières années, de 1905 à 1920, au juniorat de Saint-Boniface et meurt au collège de Gravelbourg en février 1921.

Ce sont ses contacts avec les colons du Lac-Saint-Jean et de la Beauce qui lui donnent l'idée d'écrire *Une mine produisant l'or et l'argent* et *Une mine de pierres détachées à l'usage des cultivateurs*, deux livres publiés respectivement en 1880 et 1881. Ses voyages comme prédicateur lui permettent de rassembler la matière de ses trois dernières « mines »: *Le prêtre et ses destructeurs*, *Dans le camp ennemi* et *Autour du drapeau*, parues en 1892, 1893 et 1895. Situées dans le contexte de l'ultramontanisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les idées importantes qui semblent ressortir des cinq principaux ouvrages de Lacasse révèlent l'originalité de ce dernier.

*L'ultramontanisme de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle*

Sous le pontificat de Pie IX, avec le concile du Vatican en 1870, on assiste à l'ébranlement du gallicanisme. L'encyclique *Quanta Cura* et le *Syllabus* condamnent ceux qui prétendent réconcilier l'Église catholique avec les idées nouvelles, au prix de concessions inacceptables. Les catholiques libéraux, aux yeux des « infaillibilistes », deviennent les pires ennemis de l'Église. Les catholiques canadiens, pour leur part, fixent leurs regards sur la France et l'Italie et y prennent leurs modèles des luttes entre catholiques et libéraux. Ils se nourrissent de feuilles européennes « les plus conserva-

<sup>1</sup> Pierre SAVARD, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis, 1851-1905 (Cahiers de l'institut d'histoire)*. Québec, Les presses de l'université Laval, 1967, 499 pages.

<sup>2</sup> Voir bibliographie à la fin du texte.

trices qui noircissent le tableau à souhait . . . »<sup>1</sup> Nous ne pouvons relater ici toutes les luttes que des opinions aussi diamétralement opposées ont pu engendrer. Il apparaît cependant nécessaire d'esquisser rapidement les croyances d'un bon ultramontain à cette époque.<sup>2</sup> Ce catholique est très attaché au Saint-Siège et à son évêque, il lutte contre le gallicanisme qui tend à soumettre l'Église au pouvoir civil, danger particulièrement grave pour l'éducation; il brandit le mot « vérité » en face du mot « liberté »; il repousse l'illusion de la modération et lutte contre le « conciliationisme » qui pourrait garder les libéraux au sein de l'Église; il lutte contre le libéralisme qui cherche à séparer l'Église de l'État; il montre certaines réticences au progrès matériel; il considère le roman et le théâtre comme une école d'immoralité; enfin, il nie la valeur de toute religion autre que la religion catholique. Pour lui, la révolution de 1789 représente le mal absolu. « Oubliant ou méconnaissant les leçons de l'histoire [. . .], il ne sépare pas les erreurs et les crimes de la Révolution des vérités qu'elle a mises en lumière . . . »<sup>3</sup>

Zacharie Lacasse, dans les cinq « mines » qu'il destine surtout à la classe rurale, reprend chacun de ces concepts, avec le sentiment profond de s'adresser aux cultivateurs: à des hommes habitués aux contacts directs avec la nature, à des esprits qui ignorent les complications du langage; cela l'entraîne à s'exprimer d'une façon franche et à colorer son texte d'exemples « véridiques » très pittoresques.

#### « Vérité » et « liberté »

Partant de l'axiome que 2 plus 2 font 4, Lacasse poursuit: « Il suffit de nier une seule chose que le pape impose à notre foi, pour n'être plus bon à rien [. . .] et celui qui manque d'un point, est coupable de toute la loi, dit saint Jacques. »<sup>4</sup> Il y a, en effet, vingt-cinq manières de nier une vérité, « mais il n'y a qu'une manière de la croire ». D'ailleurs, « la liberté chère aux petits enfants du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est la liberté ou mieux la licence qui rend libertain, c'est la liberté qui méprise les lois de notre sainte Église [. . .], qui veut briser ce lien qui nous rattache à Dieu [. . .], cette liberté grâce à laquelle on boit, on mange et on dort — tout comme un cheval — . . . »<sup>5</sup> L'auteur fait aussi remarquer que l'origine de la plus grande part des libertés modernes en sol canadien nous vient des contacts de plus en plus faciles avec les Français de France. « Mes bons enfants, le protestantisme, quoique dangereux, est peut-être moins à craindre pour vos enfants que les rapports avec certains Français qui parlent notre langue . . . »<sup>6</sup> « Ils propagent les libertés modernes [. . .] qui sont le fruit des conquêtes de la révolution française. »<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Pierre SAVARD, « Jules-Paul Tardivel, un ultramontain devant les problèmes et les hommes de son temps », *Rapport de la Société historique du Canada*, 1963, p. 137.

<sup>2</sup> Les encyclopédies et les historiens Philippe Sylvain et Pierre Savard nous fournissent ces principales caractéristiques.

<sup>3</sup> G. BAZIN, *Vie de M<sup>or</sup> Maret . . .*, cité par Philippe SYLVAIN, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, VIII, 3, septembre-décembre 1967, pp. 275-278.

<sup>4</sup> *Une mine de pierres détachées . . .*, p. 18.

<sup>5</sup> *Idem*, pp. 35-40.

<sup>6</sup> *Idem*, p. 35.

<sup>7</sup> *Autour du drapeau*, p. 89.

*La moralité*

Le père Lacasse consacre une partie importante de chacun de ses volumes à ce qu'il appelle « la moralité ». Il s'attaque d'abord au blasphème, ce fléau qui « cause ces feux, ces sécheresses, ces pluies nuisibles, ces gelées [...], ces mouches qui détruisent toutes nos moissons [...]. C'est le péché qui rend les terres stériles et [...] une terre couverte de sacres ne sera pas longtemps couverte de blé [...]. Que le blasphème disparaisse et notre beau pays ne verra pas les malheureux jours de la France. »<sup>1</sup> Il veut, à cet effet, que le gouvernement provincial passe une loi sévère pour en défendre l'usage, une loi qui s'attaquerait à tous les blasphémateurs qui ruinent notre province. La mauvaise lecture constitue ensuite pour lui une préoccupation constante. Il met en garde surtout les jeunes filles contre la lecture de romans, ces histoires d'amour qui sont « le récit écœurant de deux écœurés »: « Jeune filles qui m'écoutez, prenez bien garde de devenir liseuses de romans [...] et jamais ne lisez de roman d'amour, où vous ne voyez pas que les personnages aient été à la messe, à la confesse [...]. Sainte Thérèse, dans une vision, a aperçu dans l'enfer la place qu'elle devait occuper si elle eût continué à lire des romans. »<sup>2</sup> Il est bien évident que la lecture de mauvais journaux, rédigés par des francs-maçons ou dirigés par des Juifs, peut être aussi dommageable pour l'esprit. Enfin, pour ce missionnaire, ce prédicateur qui parcourt régulièrement le Canada et les États-Unis, le voyage semble être un élément déformateur du catholicisme et de la moralité. Pour décrire à ses lecteurs une jeune fille ou un jeune homme ayant perdu la foi ou le sens de la moralité, il a recours à des exemples comme ceux-ci: « — ce malheureux jeune homme avait connu l'Afrique et l'Amérique et était devenu impie [...]. M. Rangévoudon [...] était Canadien et avait parcouru le monde entier. Sa foi s'était émoussée dans les voyages. »<sup>3</sup>

*L'éducation*

Qui doit, de l'État ou de l'Église, se charger de l'éducation? Quels sont les critères pouvant guider notre choix? Pour amorcer la discussion, rien de tel que d'ébranler son adversaire avec une affirmation incontestable. L'Église est la seule à posséder la vérité et peut seule se permettre de répandre cette vérité. L'État n'a aucune religion et n'a pas le droit d'enseigner. Continuant son monologue, l'auteur explique ses positions. Il encourage d'abord l'obtention de diplômes d'enseignement et s'empresse d'ajouter que l'Église n'a aucune raison d'envier l'État en ce domaine. Il avertit ensuite l'État, pour protester contre certains événements fâcheux, que l'Église se sent tout à fait capable de voir à sa régie interne et que le gouvernement outrepassa ses droits lorsqu'il contrôle les diplômes des enseignants religieux.

Le père Lacasse se sert ensuite des grands principes de la morale et de la foi pour expliquer ses convictions. L'enfant, par le baptême, devient enfant de Dieu, appartient à l'Église de Dieu et « l'Église seule connaît le chemin qui conduit au ciel ». Il est évident, selon lui, que l'État a le droit d'avoir ses écoles spécialisées, mais en général « ce n'est pas à Hérode, ni à Ponce Pilate, ni à Bismark, ni à Paul Bert, ni au gouvernement de Qué-

<sup>1</sup> *Une mine produisant l'or et l'argent*, pp. 71 et 212.

<sup>2</sup> *Le prêtre et ses détracteurs*, pp. 226 et 238.

<sup>3</sup> *Une mine produisant . . .*, pp. 101 et 109.

bec [...] qu'il (le Christ) a adressé ces paroles: allez, enseignez toutes les nations [...]. The State has no right to teach.»<sup>1</sup> Il faut aussi comprendre que même si l'Église n'est pas infaillible dans le domaine des sciences naturelles, « la foi et la science, venant toutes deux de Dieu, ne peuvent être opposées l'une à l'autre [...]. Donc, toutes les fois que ceux qui se posent en savants, énoncent des théories opposées à ce que vous avez appris de votre curé, vous pouvez soutenir qu'ils ne savent pas ce qu'ils disent... »<sup>2</sup> Enfin, au nom des colons qu'il représente, Zacharie Lacasse fait savoir au gouvernement du Québec qu'il n'y aura pas de ministre de l'instruction publique, que les colons et lui-même s'opposent à cette nomination qui manace les bases mêmes de l'éducation. Pathétique, il ajoute: « Ô peuple canadien, [...] tu vois des milliers de tes enfants partir chaque année pour le ciel, remercie à deux genoux le prêtre qui jusqu'ici a contrôlé l'éducation et qui t'a nourri de la vérité qui est ta vie. »<sup>3</sup>

### *La politique*

Les campagnes électorales servent à mesurer le pouls de la politique canadienne; très souvent d'ailleurs, le clergé et le peuple identifient la politique aux campagnes électorales auxquelles ils participent. Pour réprimer les abus de boisson et les achats de conscience qu'entraînent ces coutumes, on doit avoir recours au clergé, toujours modéré et vertueux. Qu'on le veuille ou non, c'est le clergé qui met en pratique les décisions politiques importantes. « Quand il s'agit de construire un chemin de fer, on vient trouver les curés d'un comté, on les supplie de se rendre à Québec ou à Ottawa pour toucher les subsides demandés ou pour demander que le chemin passe par un tel tracé [...]. La colonisation est du domaine politique et qui s'en est le plus mêlé? »<sup>4</sup> La politique est un domaine de pourriture qu'il faut purifier. « Comme j'aime mon pays [...], je me mêlerai de notre politique, ne vous en déplaise, petits chercheurs de places qui [...] ne travaillez que pour vous. » Enfin, le père Lacasse se donne le droit de discuter de la valeur des partis politiques du Québec. Il présente à ses colons les « bons catholiques » du parti conservateur, les « hommes extrêmes » du parti libéral qui écrivent que les prêtres du Canada sont des « rongeurs de peuple ». Il essaie de prouver qu'il ne faut pas donner sa confiance à un parti qui compte dans ses rangs de tels monstres.

### *Les lois civiles et l'Église*

Le prêtre qui n'observe pas les lois civiles doit être jugé par son évêque, par un tribunal ecclésiastique. « N'avez-vous pas autant confiance pour obtenir justice dans des prêtres [...] qui montent à l'autel tous les matins, que dans n'importe quel juge? »<sup>5</sup> Le prêtre d'ailleurs peut s'abstenir quelquefois de suivre le code civil. Par exemple, on sait que l'État défend au prêtre d'être présent au contrat de mariage d'un mineur sans le consentement de ses parents. Pour éviter un scandale, le prêtre juge à propos de ne

<sup>1</sup> *Le prêtre et ses détracteurs*, p. 69.

<sup>2</sup> *Autour du drapeau*, pp. 33-34.

<sup>3</sup> *Le prêtre et ses détracteurs*, p. 66.

<sup>4</sup> *Idem*, pp. 179-180.

<sup>5</sup> *Autour du drapeau*, p. 65.

pas observer cette loi. Le père de la personne mineure traduit alors le ministre de Dieu devant les tribunaux. Cet homme « commet un grand péché, parce qu'il devient un persécuteur de l'Église ». Il nous faut en effet accepter que l'Église est une société parfaite qui a le pouvoir de se gouverner elle-même. On a toujours voulu rendre l'Église dépendante de l'État, mais toujours, à la parole du Seigneur, il s'est fait un grand calme, *tranquillitas magna*.

### *Les ennemis de l'Église*

En 1871, le Canada français compte 549 Juifs; le groupe atteint 2,703 individus en 1891. Cette « invasion » inquiète le clergé et les catholiques ultramontains. Le père Lacasse, lui, les attaque avec vigueur. Il affirme en 1893 que « ces ennemis jurés de Jésus menacent de s'emparer de notre province ». Il décrit leurs procédés hypocrites pour exploiter et voler nos habitants.

Les francs-maçons reçoivent aussi une attention toute particulière. N'ont-ils pas, entre autres défauts qui les honorent, celui de vouloir enlever à l'Église son rôle d'éducatrice? Il faut donc se tenir très éloigné de cette secte qui travaille « à arracher l'enfance et la jeunesse à l'Église pour réaliser [...] l'État éducateur, afin d'arriver à l'éducation laïque et sans religion ». <sup>1</sup> Le jour où les enfants de l'Église s'y enrôleront, cette dernière « pourra se couvrir la figure d'un grand voile ».

Les Français immigrés en notre pays héritent des qualificatifs les moins équivoques. Ces gens « que la Commune de Paris a vomis de son sein [...], cette écume sortie des dégoûtants égouts de l'impiété et du libertinage [...], ces monstres », il les provoque et leur dit: « Bande de cornichons de francisçons! vous voulez la lutte, vous allez l'avoir . . . » <sup>2</sup> Les protestants, les politiciens réformateurs, il les affronte dans un corps à corps agressif et sans merci. Il les montre du doigt et affirme un peu plus loin « ne pas identifier les coupables ». Mais évidemment, « n'allez pas croire qu'il y ait de la haine dans le cœur du prêtre [...]. Que ces gens (ses ennemis) viennent me voir, je leur dirai, allez et ne péchez plus, en les prenant sur mon cœur que la rancune n'a jamais hanté. » <sup>3</sup>

### *Le progrès matériel*

Le progrès matériel est acceptable en autant qu'il n'invite pas à la paresse. C'est le travail surtout qu'il faut préserver, car il a été sacré par les sueurs de nos ancêtres. Il oppose souvent les termes « travail » et « non catholiques », surtout « Juifs », et conseille de ne pas suivre l'exemple de ces gens qui deviennent riches en exploitant les autres.

### *L'agriculture*

L'agriculture est le fondement économique, la source de bonheur d'une société, la vocation du Canadien français. Dieu veut le Canada catholique

<sup>1</sup> *Dans le camp ennemi*, p. 81.

<sup>2</sup> *Idem*, pp. 21 et 33.

<sup>3</sup> *Idem*, p. 45.

et agricole. « La colonisation! L'agriculture! Voilà les deux bases de la prospérité de notre pays, chacun le dit, chacun le pense. Il faut donc parler, écrire, crier, il faut parcourir les paroisses [...]. Voir les habitants et leur dire: cultivez-en moins grand et cultivez mieux; emparez-vous de votre sol qui, bien cultivé, fera la richesse de vos enfants... »<sup>1</sup>

Cette esquisse, on le constate, ne peut mener à des conclusions globales au sujet de l'idéologie ultramontaine ou de l'antagonisme ultramontain-libéral. Des études plus générales nous en décrivent les thèmes. Elles nous font connaître aussi la conception du groupe ultramontain canadien-français concernant les rapports Église-État, les principaux alliés du libéralisme, la définition même de ce libéralisme, les désastres encourus advenant l'écrasement de l'Église par l'État ou la perte de la responsabilité de l'enseignement par l'Église. Il devient intéressant alors d'élargir l'éventail des études plus spécifiques sur des individus et d'apporter ainsi des preuves nouvelles de l'existence de ces concepts à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

À travers les écrits de Zacharie Lacasse, les thèmes exploités prennent une couleur exceptionnelle. C'est cette qualité que nous voulons faire ressortir ici. On peut en effet douter que les polémiques entre les ultramontains et les libéraux, telles que rapportées par les journaux, aient atteint réellement la masse des populations rurales et urbaines. Le bas tirage des journaux et le contraste entre le caractère trop complexe de ces polémiques et l'instruction populaire expliquent ce fait. La population prenait connaissance des luttes entre ultramontains et libéraux à travers les déclarations de leurs curés ou de leurs évêques. Le fond du problème lui était cependant difficilement accessible. Mesurer alors l'influence des écrits de Zacharie Lacasse sur cette même population prend alors beaucoup d'importance.

L'auteur destine en effet ses œuvres aux cultivateurs. Il l'affirme nettement: « Je l'ai lu à trois habitants, retranchant ce qu'ils ne comprenaient pas et laissant ce qu'ils trouvaient de leur goût. D'autant plus que j'ai lieu de croire que ce livre ne verra d'autres rayons que ceux de votre armoire. C'est là toute mon ambition. »<sup>2</sup> Cette dernière affirmation s'avère exacte dans le cas des deux premières « mines ». Dans les années 1890, les réflexions de Lacasse rejoignent un auditoire que ses voyages à travers notre continent ont rendu plus vaste. Ernest Cyr<sup>3</sup> affirme que 32,000 exemplaires du *Prêtre vengé* se sont vendus en quelques semaines. Claudio Jannet, professeur à l'Institut catholique de Paris,<sup>4</sup> déclare qu'en un an sept éditions de la première « mine » ont vu le jour. Enfin, selon J.-E.-A. Allaire, il « fut un temps où ses opuscules se voyaient dans toutes les familles ». <sup>5</sup> Ces écrits ont donc pu influencer le comportement d'un très grand nombre de familles canadiennes-françaises. Zacharie Lacasse n'a rien inventé; c'est surtout son travail de vulgarisation qui prend de l'importance à nos yeux.

<sup>1</sup> *Une mine produisant...*, pp. 149-150.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 7.

<sup>3</sup> Ernest CYR, « Le Révérend Père Zacharie Lacasse, o.m.i. », conférence donnée sous les auspices de l'*Union Canadienne*, à Saint-Boniface, le 6 novembre 1924.

<sup>4</sup> Cité dans l'article de Ernest Cyr.

<sup>5</sup> J.-B.-A. ALLAIRE, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Saint-Hyacinthe, Imprimerie de la Tribune, 1908, 623 pages.

Il s'agirait maintenant de prouver, de quantifier cette influence. Un demi-siècle seulement nous sépare de ce prêtre missionnaire et prédicateur. Nous pensons qu'il serait assez facile et surtout très intéressant de raviver les cendres encore fumantes de son époque.

Magella QUINN

ŒUVRES DU PÈRE ZACHARIE LACASSE

*Une mine produisant l'or et l'argent découverte et mise en réserve pour les cultivateurs seuls*, par leur ami Zacharie Lacasse, o.m.i., missionnaire des sauvages, Québec, Darveau, 1880, 272 p.

*Une mine de pierres détachées à l'usage des cultivateurs*, par leur ami Zacharie Lacasse, missionnaire des sauvages. Suite à *Une mine produisant l'or et l'argent*, Québec, Demers, 1881, 150 p.

*Trois contes sauvages*, Québec, 1882, 53 p.

*Le prêtre et ses détracteurs, ou le prêtre vengé*, Montréal, Cadieu, 1892, 276 p.

*Dans le camp ennemi*, Montréal, Cadieu, 1893, 220 p.

*Autour du drapeau*, Montréal, Chs-B. Coutu, 1895, 197 p.

*Difficulté scolaire du Manitoba par questions et réponses: à la portée de tous*, Québec, Brouseau, 1897, 64 p.

Beaucoup d'articles dans différents journaux et revues. Aux archives Deschâtelets, d'Ottawa, on possède sur microfilm une partie de sa correspondance avec les évêques de l'Ouest et du Québec.

« Les légendes du peuple canadien à l'ombre de la croix ». Série d'articles parus dans la revue *l'Ami du foyer*, organe du juniorat de Saint-Boniface, année 1905-1906. Il s'y trouve aussi de nombreux articles sur la colonisation.

*Dictionnaire esquimau*. Perdu dans un naufrage.

*Une mine de souvenirs*, Saint-Boniface, 1920, 180 p.